Club du 3e âge de Corps

# LE PETIT CORPATUS

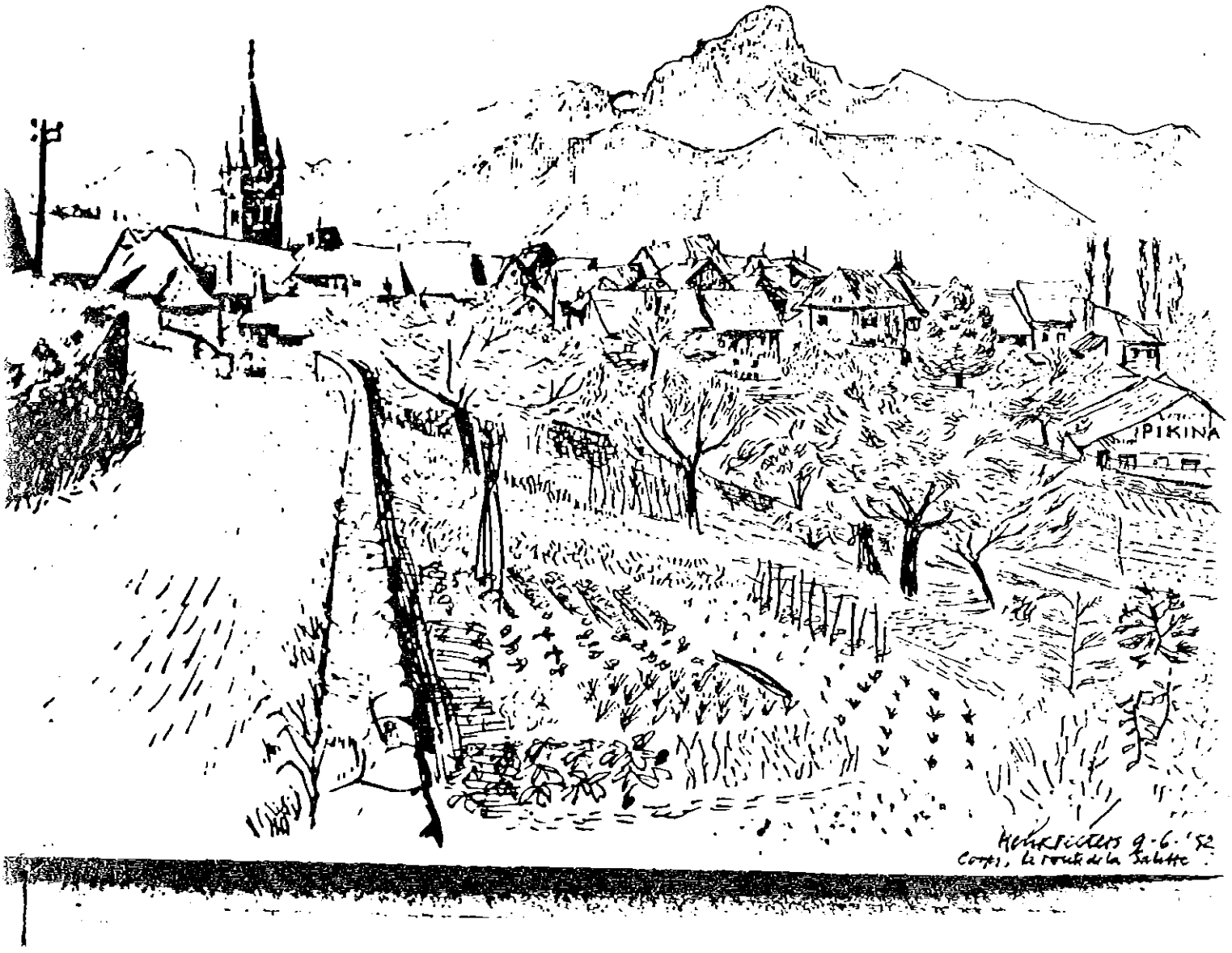


## BONNE ANNEE

## N°76

# Avec nos meilleurs vœux

En ce début d'année, l'équipe de rédaction du Petit Corpatus et moi-même, présentons à nos lecteurs tous nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année pour eux et leur famille. Que 1986 leur apporte, joie et santé et la réalisation de tous leurs projets.

Pour l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou :

La Présidente : G. ROUX

---

## ABONNEMENT

Ce numéro est le dernier de votre abonnement au Petit Corpatus et vous devrez le renouveler si vous désirez continuer à le recevoir, tous les 2 mois environ. Le prix de la carte donnant droit à l'abonnement pour 1 an a été fixé à:56frs pour les Numéros distribués à Corps et 80frs pour les Numéros expédiés par la Poste.

A verser en espèces ou par chèques libellés au Nom de l'Association Culture et Loisirs de l'Obiou, à Gisèle ROUX; le Cliché-38970 CORPS.

---

## Assemblée Générale de l'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

Tous les membres de l'Association sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 7 mars à 20h.30, salle de la Mairie.

Nous vous attendons pour épauler l'équipe et nous apporter vos idées, critiques et suggestions.

Venez nombreux.

---

## ACTUALITE

"Pourquoi , nous les Français, nous laisserions-nous dépasser en quoi que ce soit par les peuples voisins ? Que nous manque-t-il pour les égaler, pour les surpasser même ? Nous avons l'intelligence vive, et rapide des choses, nous avons la sensibilité, nous avons la volonté héroïque, cette volonté plus forte que le fer et l'acier qui ne plie ni ne rompt; nous sommes nombreux, nous sommes actifs, nous sommes droits et forts.

Que nous manque-t-il donc ?

Il nous manque le sérieux, la gravité, la sérénité, il nous manque les qualités qui rendent l'adolescent supérieur à l'enfant, le jeune homme supérieur à l'adolescent et l'homme supérieur au jeune homme.

Il nous manque le mépris des petites passions, des petites idées, des petites choses; il nous manque d'examiner au lieu d'entrevoir, d'écouter au lieu d'entendre, de penser avant de parler, il nous manque le dédain des railleries et des misérables succès qu'elles obtiennent.

Il nous manque de croire et de croire fermement que l'esprit qui crée est supérieur à celui qui détruit".

- Qui a bien pu porter ce jugement sur ses compatriotes ?

REPONSE C'est Hector Berlioz dans le"Journal des Débâts" du 29 juillet 1846.

# NOEL POUR TOUS LES HOMMES

Noël des plus petits et Noël des plus grands,
Décembre illuminé de guirlandes d'argent,
De boules merveilleuses pendues deci delà,
Dans un beau sapin vert tout ruisselant d'éclat.

C'est là, que côte à côte les souliers attendront
Bien sagement rangés, les jouets, les bonbons,
Que le cher vieux bonhomme disposera la nuit
Quand les enfants sommeillent sur le coup de minuit.

Mais avant ce sera pour ceux que la foi porte
La messe de Noël qui émeut et conforte
Dans le coeur des chrétiens cet élan de toujours
Qui tout au long des siècles vibre de leur amour.

Ce soir là dans l'église est installée la crèche,
Car l'Enfant-Dieu est né sur de la paille sèche.
Tendant ses bras vers nous en un geste touchant,
Quand les cloches vibrantes retentiront gaiement.

Voyez petits enfants aux grands yeux étonnés
Il y a quelques lustres notre Sauveur est né!
Chacun est accouru, des plus modestes, aux rois,
Avertis par les anges ils ont pleuré de joie.

Ils sont venus nombreux admirer dans sa grâce,
Le plus humble de tous qui de loin les dépasse,
Et chaque année depuis bien des générations
Vont vénérer émues ce merveilleux poupon.

Que cette nuit est belle et pleine d'espérance,
Dieu a choisi un fils pour augmenter nos chances
De vivre notre foi en aiment son prochain
Et comprendre qu'aux autres il faut tendre la main.

Demain au petit jour aux lampes clignotantes,
Chaque enfant trouvera le présent qui l'enchante.
Le bonhomme Noël dans le coeur des parents
Aura mis tant d'amour qu'il sera émouvant
De voir que ce jour là enfin sur cette terre,
Aura lieu une trève. Il faut bien qu'on espère,
Car ce n'est pas en vain que les cloches diront :
"Oubliez pour toujours vos haines et vos passions,
Soyez malgré vos ans des hommes un peu plus sages
Et près de cette crèche, sous une étoile d'or,
Vivez pour vous aimer en priant Dieu encore.

Peut-être n'a t-il pas le même nom toujours,
Mais qu'importe après tout si c'est un Dieu d'amour
Il ne peut qu'accepter, il ne peut que comprendre
Qu'un tout petit enfant peut aussi leur apprendre,
Que vivre c'est aimer, et qu'avec de l'amour
Tout peut se racheter pour que beaux soient nos jours.

J. Bernard

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Decembre 1985 20H 30

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, GALVAIN, MOUSSIER, SENAC, RICHARD, GUEYDAN, BONDARNAUD, PAULIN

ABSENTS : MM. JOURDAN, DESBOIS, GONTARD, BALMET

**********

I - AFFOUAGE

A l'avenir, une attestation sur l'honneur déclarant se chauffer personnellement avec le bois, sera demandé à chaque inscription pour un lot d'affouage.

ONT ETE REFUSEES :

- l'inscription de M. TATINCLAUX Jean-Pierre (interdiction d'installer un chauffage autre qu'électrique dans les constructions de l'O.P.A.C.)

- l'inscription de Mme BLANC Martine (seuls les résidents permanents sont retenus.)

TIRAGE AU SORT :

lot n° 1 - M. PORCERO Emile fils
2 - M. PASORMADJIAN
3 - Mme ROCHAS
4 - M. RICHARD Jean
5 - M. ROUX Denis
6 - M. GONSOLIN Joseph
7 - Mme TATINCLAUX Catherine
8 - M. ROSTAING J. François
9 - M. MARTIN Lucien
10 - M. JOURDAN Claude
11 - M. JOURDAN Auguste
12 - M. CHRISTOL Hugues
13 - M. PEROT
14 - M. BLANC Marcel
15 - M. MARY Léon
16 - M. MOUSSIER A.
17 - M. BOUVIER R.
18 - Mme CORREARD
19 - Mlle GONSOLIN
20 - Mme LEMMEE

NOMINATION DE 3 GARANTS

M. ROSTAING Jean-François
M. RICHARD Jean
M. MOUSSIER André

.../...

II - CONTRAT ENTRETIEN CHAUDIERE DE L'ECOLE

Un contrat annuel de 1 750,00 F est signé avec la société THERMALP à GAP, garantissant, par an :
- un ramonage cheminée et chaudière
- une visite d'entretien et réglage du brûleur
- deux dépannages

III - PISTE DE CHAMBOULANCHE

Afin de mieux exploiter la forêt l'ouverture de la piste de Chamboulanche sur 1,3 km est nécessaire.
Le Maire est autorisée à signer un cotnrat de prêt de 85 300 F ùremboursable en 30 ans au taux d'intérêt de 2,5 %.

IV - DOCUMENTATION CADASTRALE MINIATURISEE

Le Conseil Municipal demande que la copie des documents cadastraux soit délivrée à la commune sous forme de microfiches, et opte pour l'acquisition d'un lecteur de 1 830 F TTC.

V - LOCATIONS COMMUNALES

Augmentatiobn des locations communales de 2,9 % (directives de la Préfecture)
- Ancienne cure :489,00 F /mois
- Maison COSANDEY - appartement : 1 235,00 F
  - studio : 823,00 F
- Salle polyvalente
- Salle des fêtes mariage, bal : 245,00 F

VI - DEMANDE DE M. TATINCLAUX

M. TATINCLAUX expose dans sa lettre que le stationnement, sur la place Napoléon, des poids lourds et caravanes des forains, lors de la fête patronale, empêche les clients d'entrer dans son établissement.
M. SENAC propose de garer ces véhicules dans le champ derrière son garage.

VII - REPONSE AUX LETTRES SUR LA REDEVANCE D'ORDURES MENAGERES

- M. BERNARD René : Redevance à rectifier, un couple au lieu d'une famille
- M. NAUBRON Jean : aucune modification à apporter, taxation sur une famille
- M. BOUVIER Georges : le chalet sous-lara sera taxé pour une famille, au lieu d'un couple, et la redevance de la maison rue de la côte, inhabitée, sera annulée.
- Mme ALLEC : aucune modification à apporter, résidence pour un couple

.../...

XIV - TRAVAUX AU CENTRE MEDICO-SOCIAL

Une porte supplémentaire étant demandée, le Conseil Municipal demande à la D.D.A.S.S. de s'adresser au propriétaire : l'O.P.A.C.

XV - STATION D'EPURATION DU VILLAGE DE VACANCES

M. POULET de la D.D.A s'est rendu sur place avec l'entreprise afin de démarrer les travaux.
Le Conseil Municipal rappelle à la D.D.A le devis de raccordement de tous les égoûts de la COmmune, demandé par la Municipalité.

XVI - VOIE D'ACCES A LA PROPRIETE DE Madame DUSAUGEY

La Commune s'est engagée à créer un accés à la propriété de Mme DUSAUGEY, enclavée par la construction du Centre de Secours.
Cet accés sera classé voie communale.
Un courrier sera fait à Mme DUSAUGEY pour l'avertir du commencement des travaux.
M. BILLET sera également averti afin qu'il libère le terrain pour le début des travaux prévu en janvier 1986.

XVII - DENEIGEMENT

Un tarif de location d'engins de déneigement fournis par l'Equipement est proposé au Conseil Municipal qui doit l'étudier.

XVIII - CONSTRUCTION SANITAIRE M. IBANEZ
Vu l'ampleur de ce problème et ne voulant pas plus porter préjudice à M. IBANEZ, la Commune informe la D.D.E qu'elle tolère cette construction. M. IBANEZ a acheté un terrain constructible où toute construction lui est à ce jour refusée suite à la parution de la loi protégeant les rives d'un lac sur une zone de 300 m .
M. IBANEZ devra s'engager à planter un rideau d'arbres et teinter sa construction de façon à masquer sa vue le plus possible.
VOTE
Pour cette tolérance : 9
Abstention : 2 MM ROUX, GUEYDAN

XIX - MAS DE LA COTE

M. le Maire donne lecture au COnseil Municipal d'une lettre de la Fédération L.V.T faisant connaître que la deuxième tranche de subvention de l'Etat n'étant pas honorée, elle se retire du projet du Mas de la Côte.

Des négociations sont en cours pour créer dans ce bâtiments des foyers logements.

Afin de conserver les subventions acquises, une construction de chalets est projeté en extension du village de vacances sur le lotissement des Vignes de St Roch.

.../...

- M. DUMAS Jean : aucun changement, les ramassages sont moins fréquents mais la distance à parcourir et les déchets collectés sont plus importants.
Pour l'appartement, la taxe est maintenue comme tous les commerces de CORPS.

- M. DUMAS Maurice : aucune modification à apporter
- M. PRA Jean-Paul : le magasin reste taxé comme les autres commerces
- M. FOUGERON : le meublé reste taxé comme prévu à l'arrêté
- M. BAGGIO : La Municipalité est consciente du coût élevé de la redevance des ordures ménagères, mais rappelle que les les frais de la Commune sont proportionnellement aussi élevés et que l'investissement justifie le taux d'augmentation.

VIII- CONTRAT ENTRETIEN RESEAUX D'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal décide de signer un contrat d'entretien avec la société "SAUR" pour un montant de 8 000 F correspondant à trois jours de recherches systématiques et de détections de fuites, par an.

IX - ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE

M. COSTA ayant demandé cet entretien, il devra fournir à la commune son agrément et ses tarifs.

X - DROIT DE LICENCES DEBITS DE BOISSONS

Certains commerçants ont demandé que ce droit de licences soit diminué. Le tarif ayant été fixé en accord avec l'Inspecteur des Impôts, le Conseil Municipal s'engage à ne pas augmenter le tarif cette année.

XI - LETTRE DE MESSIEURS GALLIOZ et NOEL

Le Conseil Municipal informe Messieurs GALLIO et NOEL que l'éclairage public de leur quartier est prévu au programme 1986 et que le problème des eaux à canaliser sera étudié.

XII - REMPLACEMENT Mme GONTARD
Mme GONTARD étant régisseur des recettes de la cantine, la Trésorerie Générale demande qu'une deuxième personne soit nommée en cas d'absence de Mme GONTARD. Mme DEDAELE est nommée remplaçante.

XIII - REMPLACANTE Melle PORCERO

Melle PORCERO ayant informé qu'elle n'assurerait plus le ménage de l'école en janvier 1986, le Conseil Municipal nomme Melle PRA .

.../...

XX - ACQUISITION GRANGE ET TERRAIN DE L'ASSOCIATION A.D.L.A

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte administratif établi avec l'A.D.L.A afin d'acquérir la grange et le terrain situé entre la Roseraie et le "Le Chauvet".

XXI - ACCES TERRAIN DE M. RAMBAUD

L'accés et la stabilité de cette propriété ayant été détériorés lors des travaux effectués sur le chemin de Combalissent, pour les rétablir, M. le Maire propose la création d'un chemin de 2,50 m depuis la propriété TEMPLIER (avec accord du propriétaire, sous certaines réserves) et un mur de soutènement, avec la participation par trois, de M. RAMBAUD, M. PEROT et la Commune (après acceptation des devis).

VOTE
Pour : MM CARDIN, ROUX, PELLISSIER, MOUSSIER, PAULIN, GALVAIN, BONDARNAUD, SENAC, RICHARD

M. GUEYDAN est pour remettre les lieux en état.

XXII - ACCES AU LOTISSEMENT DES VIGNES DE ST ROCH

Deux petites parcelles de chemins communaux de St Roch et de la Combe doivent être inclues dans le lotissement.Il est nécessaire, au préalable de les sortir du domaine public pour les incorporer au domaine privé de la Commune.

---

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

**Mairie de CORPS**

Code Postal : 38970
Téléphone 30.00.31

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chers administrés,

Au seuil de la nouvelle année, je tiens à vous adresser au nom de tout le Conseil Municipal, tous NOS MEILLEURS VOEUX de BONNE et HEUREUSE ANNE, SANTE et PROSPERITE pour vous et tous le vôtres.

Souhaitons que 1986, voit enfin se concrétiser une bonne partie des projets en cours, contribuant à l'expansion de notre village.
(le bilan de chaque opération sera donné dans le prochain numéro du "Petit Corpatus").

Toute l'équipe municipale, élus et employés font le maximum pour améliorer notre cadre de vie, qu'ils soient remerciés de leurs efforts communs, car, croyez-moi, la tâche n'est pas toujours facile.

Très, très bonne année à tous

C. CARDIN

# Le Noël des enfants

Pour que Noël soit aussi une fête à l'école, la municipalité avait organisé une séance de cinéma avec le programme "Les Daltons en cavale" et offert un goûter préparé et distribué par les institutrices avec la participation du Père Noël à l'école maternelle.

Toutes les classes etaient décorées avec soin et les enfants ont apprécié ces joyeuses récréations.

# On a fêté les rois au club du 3e âge

Le Mardi 7 était la première journée de rencontre de l'année, dans la salle du club du 3° âge et malgrè la maladie et le mauvais état des routes, une bonne trentaine de membres se sont retrouvés pour tirer les rois.

Après avoir apprécié les délicieuses brioches, de nombreuses têtes ont été couronnées et ont arrosé leur royauté éphémère.

Chants et histoires drôles se sont succédés donnant une joyeuse ambiance, pour débuter l'année dans la joie et l'amitié.

## ARBRE DE NOEL A LA MAISON DE RETRAITE

C'est le samedi I4 décembre qu'à eu lieu le traditionnel goûter en commun de la maison de retraite et du club du 3° âge, à la maison de retraite Albert et Marthe HOSTACHY.

Cette année, les membres du conseil d'administration, les parents et amis des pensionnaires s'étaient joints à eux et aux membres du club pour se réunir autour du sapin de Noël, devant des tables bien garnies (gateaux, tartes, friandises) décorées et préparées par Mme Turc et le personnel de la maison de retraite.

M. Turc, avec sono et accordéon, était chargé de l'animation et c'est dans une chaleureuse ambiance que s'est déroulé ce sympathique après-midi auquel étaient conviées les municipalités de la Salette, Pel et Corps.

On notait la présence du Dr G. Cardin, conseiller Général, maire de Corps, de M. Emile Charles, maire de la Salette, de leurs adjoints et conseillers muninicipaux, auprès de Mme Turc, directrice de la maison de retraite et de Mme Rochas, présidente du club du 3° âge, de Mme Eymard vice-présidente, de Mme Arbouet trésorière, Mlle Y. Bernard, secrétaire et des membres du bureau.

## Madame HOSTACHY NOUS A QUITTES...

C'est avec une infinie tristesse que la population a appris le décès de Mme Marthe HOSTACHY, dans sa 95ème année, survenu à Paris le vendredi IO janvier. Ses obsèques ont été célébrées dans l'église de Corps, le mardi I4, et malgrè le mauvais temps, ses amis avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure et à partager la peine de sa famille.

Devant une assistance recueillie, le Père Delaplagne rappelait la personnalité de la disparue et l'action qu'elle a menée dans le village.

Puis, le Docteur Gérard Cardin, Maire et Conseiller Général s'adressait à son fils en ces termes :

Il n'était pas possible de nous séparer sans que le conseil Municipal de Corps, rende un dernier hommage à Mme Hostachy.

Aussi, Monsieur, vous me pardonnerez j'en suis sûr ces quelques minutes pendant lesquelles je voudrais retracer pour l'ensemble de la population, tout ce que votre maman a fait pour la commune. Et vous me permettrez d'y associer la mémoire de votre père, Albert Hostachy, qui avait été élu en mars I959 et mettait aussitôt en route : la perception, la route de Boustigues pour desservir ce hameau isolé et pour lequel il avait des ambitions ayant compris que le tourisme était la carte principale de CORPS. Il entreprenait l'adduction d'eau potable du Coin et du Séminaire, commençait ce qui est actuellement, la Route du Lac et créait une classe de 6ème montrant qu'il croyait en l'avenir de Corps. Malheureusement la mort l'empêchait de mener tous ses projets à leurs termes et c'est tout naturellement, mais avec quel courage que Mme Marthe Hostachy, son épouse prenait le relais et continuait l'oeuvre entreprise.

Et elle allait du mois de novembre I960 au mois de Mars I97I, onze ans, durant lesquels elle allait se dévouer corps et âme pour ses concitoyens J'ai parlé "courage" et il en fallait à cette époque pour une femme, d'accepte d'être maire, dans une commune rurale de montagne, et je crois qu'elles n'étaient pas nombreuses les femmes à cette époque, à la tête des Conseils Municipaux. Elle a donc achevé ce qu'avait mis en route, son mari et a continué à oeuvrer pour le développement de Corps, avec son équipe municipale et c'est ainsi qu'elle réalisait : la salle des Fêtes, l'Aménagement de la plage, la Restauration de la chapelle St-Roch, la Réparation du toit de l'église, créait la cantine scolaire, le parc à ovins de Boustigues, prévoyait le Parking Prayer et le Rond-Point du Logis-Neuf en achetant les maisons et proposait Corps, pour l'implantation du village de vacances.

Non contente de travailler pour la commune, elle allait payer de ses propres deniers, la peinture intérieure et les vitraux de la chapelle St-Roch et participait à l'embellissement du Cimetière, où elle va reposer (par la pose du portail et la construction de l'auvent, etc)...

En I97I, elle ne se représentait pas aux élections, mais continuait de s'inquiéter de la population.

En décembre I973, Mme Hostachy m'appelait pour me proposer de construire une maison, pour le médecin, etc.. et finalement son choix se portait sur une maison de retraite où les corpatus pourraient finir leurs jours, ce projet pouvait se réaliser avec la participation du S.I.V.O.M. dans l'ancienne gendarmerie, qui est devenue la Maison de retraite Albert et Marthe HOSTACHY. Maison accueillante, gaie à taille humaine, qui devenait son seul souci, fonctionnant parfaitement et dont elle avait toutes les raisons d'être fière.

.....

En ce moment, elle venait d'entreprendre le remplacement des vitraux de la chapelle de St-Roch et sa dernière joie aura été la mise en place du Ier vitrail représentant St-Roch, que nous aurons tous le plaisir d'admirer.

Votre mère, Monsieur, était une femme d'une grande intelligence et en avance sur son temps. Que de temps passé a conseiller telle ou telle famille, car si elle aimait notre village à la passion, elle en aimait également tous ses habitants: même lorsqu'elle parlait de ceux qui l'avaient critiquée ou lui avaient fait du mal, c'était pour dire : Ils sont terribles Docteur, ces corpatus! avec une pointe de tendresse dans la voix. Il y aurait encore beaucoup à dire sur celle qui a marqué de son empreinte notre commune, par ses nombreuses réalisations qui lui ont été récompensées par 2 décorations, d'abord, les Palmes Académiques et le mérite Agricole. Mme HOSTACHY nous a quittés! Elle laissera parmi nous le souvenir d'une grande dame et croyez, Monsieur, que nous serons très attentifs à la survie de la Fondation pour la Maison de Retraite Albert et Marthe HOSTACHY où elle avait voulu associer le nom de son époux à ce qu'elle avait réalisé. Qu'elle repose en paix, ici dans ce cimetière, pour lequel elle tant fait. Nous sommes fiers, qu'elle et son mari aient choisi notre village pour leur dernière demeure. Et je suis sûr, que nombreux seront ceux ou celles qui continueront à venir la saluer ici.

---

## CORPS INFORMATIQUE

Dans le but de mettre à la disposition de tous, l'ordinateur attribué à l'école par l'état, il fallait créer un club qui le liant par une convention passée entre l'école et la Mairie, lui permettrait l'initiation et la formation à l'informatique.

Après plusieurs réunions rassemblant à chaque fois une trentaine de personnes, le samedi I4 décembre, un conseil d'administration était formé par :

Mr J.M. ASSELIN , Mr GALLIOZ , M. D BEAUDOINGT
Mme TEMPLIER , A. SENAC , Mme C. Bondarnaud
Mr R.M. FAIDHERBE , J. BLANC , G. CARDIN, H. DEVOLUY
Mr J.P. DEVOLUY , M. GUILLAUMIN , E. CHARLES
Mme Monique LAURENT , Mme G. ROUX

et a donné le bureau suivant :

Présidente : G. ROUX
Vice Président : M. GALLIOZ

Secrétaire : J.M. ASSELIN
Secrétaire adjoint : M. GUILLAUMIN
Trésorier : H. DEVOLUY
Trésorier adjoint : R.M. FAIDHERBE

ANIMATEURS -
J.BLANC
D. BEAUDOINGT
J.M. ASSELIN
M. GALLIOZ
P. GONTARD

Le Club s'appelera : CORPS INFORMATIQUE

Après l'étude des statuts, il était décidé d'employer un T.U.C. ayant une formation informatique et en attendant, les animateurs étaient chargés de donner des séances d'initiations gratuites chaque semaine.

Le jeune stagiaire sera embauché à partir du lundi 3 février et permettra un accès plus facile à l'ordinateur.

Pour préparer le planning, toutes les personnes intéressées sont invitées à participer à la réunion qui aura lieu le samedi Ier février à 20h.30, salle de l'ancienne école maternelle.

# Le Père Noël chez les pompiers

Dimanche après midi, les pompiers et leurs familles se sont rassemblés, salle polyvalente de la mairie, pour tirer les rois et attendre la venue du Père Noël. Celui(ci est arrivé chargé de cadeaux pour les enfants, tout excités par sa présence.

Une chaleureuse ambiance a régné durant tout l'après-midi, agrémenté de friandises et boissons, dégustation de galettes et pognes des rois.

# Assemblée générale du club du 3e âge

Elle s'est déroulée le samedi I8 janvier, suivant le rythme habituel; à IOh. Compte rendu moral et prévisions pour I986. Compte rendu financier des voyages .

Les membres du club, après avoir pris connaissance des activités ont approuvé le bilan financier et reconduit le bureau à l'unanimité, soulignant le dévouement de ceux et celles qui se dépensent sans compter pour faire vivre le club.

A IIh.30, l'apéritif était offert dans la salle du club, avant de se rendre au restaurant du Tilleul, pour un excellent repas préparé et servi par Claude et sa famille et apprécié par une bonne cinquantaine de convives. Il était agrémenté de chants et histoires drôles et suivi par une projection de diapos, prises lors des différents voyages et sorties. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et a rompu la monotonie de l'hiver. Un seul regret a,terni cette assemblée; l'absence de la présidente Mme Madeleine ROCHAS, retenue pour raison de santé, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Des perles : authentiques de lettres curieuses adressées à la Sécurité Sociales :

-"Melle Josette est digne fille-mère, elle nourrit son enfant au sein, sans pouvoir joindre les 2 bouts."

-"Je suis restée malade à cheval sur 2mois."

-"On a coupé les bourses à mon fils, depuis, il ne va plus à l'école".

Dictons - D'un beau mois de janvier, prions Dieu de nous garder.

Janvier d'eau chiche fait le paysan riche.

En janvier, mieux vaut voir un loup dans le champ qu'un homm en chemise labourant.

Neige en janvier, vaut fumier.

Pour que l'année aille comme il se doit, il convient que les champs s'enneigent par deux fois.

D.G. FLOREST

## LES ELECTIONS : MODE D'EMPLOI -

Très légitimement, à moins de deux mois du I6 mars, ce sont les modalités des prochaines élections législatives et régionales qui ont constitué "l'épine dorsale" de la rencontre presse-administration, autour du préfet de l'Isère, commissaire de la République, Jean Mingasson.

Avant de céder la parole à Gabriel François, directeur de l'administration générale et de la règlementation, le préfet devait souligner que ces élections présentent un certain nombre de caractères particuliers et inhabituels, que les électeurs doivent garder présents à l'esprit.

Tout d'abord, deux scrutins totalement différents seront organisés le même jour. D'une part un scrutin destiné à désigner les députés à l'Assemblée Nationale (neuf sièges à pourvoir dans l'Isère et d'autre part un scrutin destiné à désigner les conseillers régionaux au conseil régional Rhône-Alpes ( Vingt-huit sièges à pourvoir dans l'isère).

Les électeurs sont donc invités à voter deux fois le dimanche I6 mars. Dans cette perspective, chaque bureau de vote habituel sera dédoublé de façon à permettre de recueillir, séparément, dans dans deux bureaux de vote distincts, les suffrages exprimés pour l'élection des députés et les suffrages exprimés pour l'élection des conseillers régionaux.

Les deux bureaux de vote issus de ce dédoublement seront installés sur le même lieu de vote, c'est à dire soit dans la même pièce, soit cans deux pièces différentes situées à proximité l'une de l'autre.

Les affichettes bleues indiqueront les bureaux de vote pour les élections législatives, dans lesquels les enveloppes de scrutin seront également bleues, et des affichettes orange indiqueront les bureaux de vote pour les élections régionales, dans lesquels les enveloppes de scrutin seront également orange.

Rappelons qu'il s'agit dans les deux cas d'un scrutin de liste départementale, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne; c'est à dire que le panachage n'est pas permis et que les bulletins de vote ne devront comporter ni adjonction ou suppression de noms, ni modification de l'ordre de présentation des candidats.

Soulignons, car beaucoup ne l'ont apparamment toujours pas réalisé que ce mode de scrutin implique pour chacune de ces deux élections un seul et unique tour de scrutin. Pour les législatives et les régionales, on ne votera donc que le I6 mars.

---

## ADJUDICATION DU CENTRE DE SECOURS

Les entreprises ou artisans désirant soumissionner pour l'adjudication du Centre de secours sont invités à retirer le dossier à Techniplans, 6, rue Diderot à Grenoble, à partir du I7 janvier et à envoyer leur offre avant le jeudi 6 février I986, en Mairie de Corps.

---

Article transmis par Hervé FERRIERE.

# Procédés Radioélectriques de Recherche des Victimes d'Avalanches

- par A. COUMES

Directeur du Laboratoire d'Electromagnétisme - ENSERG *

## 1. INTRODUCTION

Responsables de la sécurité dans divers secteurs des zones montagnardes, chefs d'équipes de secours, participants à des randonnées présentant des risques, vous savez combien il est essentiel pour vous d'avoir la meilleure connaissance possible des moyens qui sont à votre disposition pour détecter et secourir des victimes ensevelies sous une avalanche. De plus, vous vous demandez souvent comment mettre en oeuvre les moyens dont vous disposez pour offrir le maximum de chances de survie à la personne ensevelie.

Je voudrais, dans cet exposé, situer les moyens radioélectriques de recherche des victimes parmi l'ensemble des méthodes de détection habituellement pratiquées et essayer de vous indiquer ce que l'on peut attendre de ces moyens réputés modernes.

* Ecole Nationale Supérieure d'Electronique et de Radioélectricité de GRENOBLE.

Exposé fait au stage "Avalanches" de la Commission Internationale de Secours Alpin à Chamonix du 21 au 24 janvier 1980

## 2. LES METHODES DE RECHERCHE EXISTANTES

Les méthodes de recherche des personnes ensevelies sous les avalanches peuvent être classées en deux catégories selon que ces victimes sont ou non coopérantes, c'est à dire selon qu'elles portent ou non dans leur équipement un dispositif permettant de les détecter et de les localiser rapidement.

### a) Victimes coopérantes

Les méthodes de recherche des victimes coopérantes sont certainement parmi les plus efficaces ; malheureusement elles ne sont applicables qu'à certaines catégories de personnes, celles qui, conscientes du danger qu'elles encourent, sont dûment équipées d'un "signe distinctif" qui permettra de les localiser.

Ce signe distincitif peut être :

- actif : c'est à dire qu'il émet un signal (souvent une émission radio-électrique) qui guidera le sauveteur vers la victime ; les appareils de cette espèce comprennent donc une source d'énergie (pile ou accumulateur) nécessaire à leur fonctionnement, cette source peut être également un gaz comprimé (cas du ballon HOLDER).
- passif : c'est à dire ne nécessitant pas de source autonome d'énergie : ils se comportent comme un miroir qui renvoie le signal émis par un appareil porté par le sauveteur lorsque celui-ci dirige convenablement cet appareil vers la victime.

### b) Victimes non coopérantes

Le cas des victimes non coopérantes est le cas le plus fréquent et le plus difficile à résoudre. Même s'il est pensable, dans un avenir plus ou moins lointain, d'incorporer un dispositif passif dans tout équipement de montagne ou de ski vendu dans le commerce, il restera à considérer le cas d'avalanches balayant une zone habitée ou une route et faisant des victimes parmi des personnes non équipées.

Le problème consiste à trouver une caractéristique mécanique, physique ou chimique du corps humain qui le différencie suffisamment de la neige qui l'entoure pour que l'on puisse reconnaître la présence d'une victime. Ainsi la méthode classique de la sonde à avalanches est basée sur les propriétés de résistance mécanique du corps ou des vêtements, tandis que les chiens sont capables de reconnaître des caractéristiques de nature chimique, les odeurs.

FIGURE 1

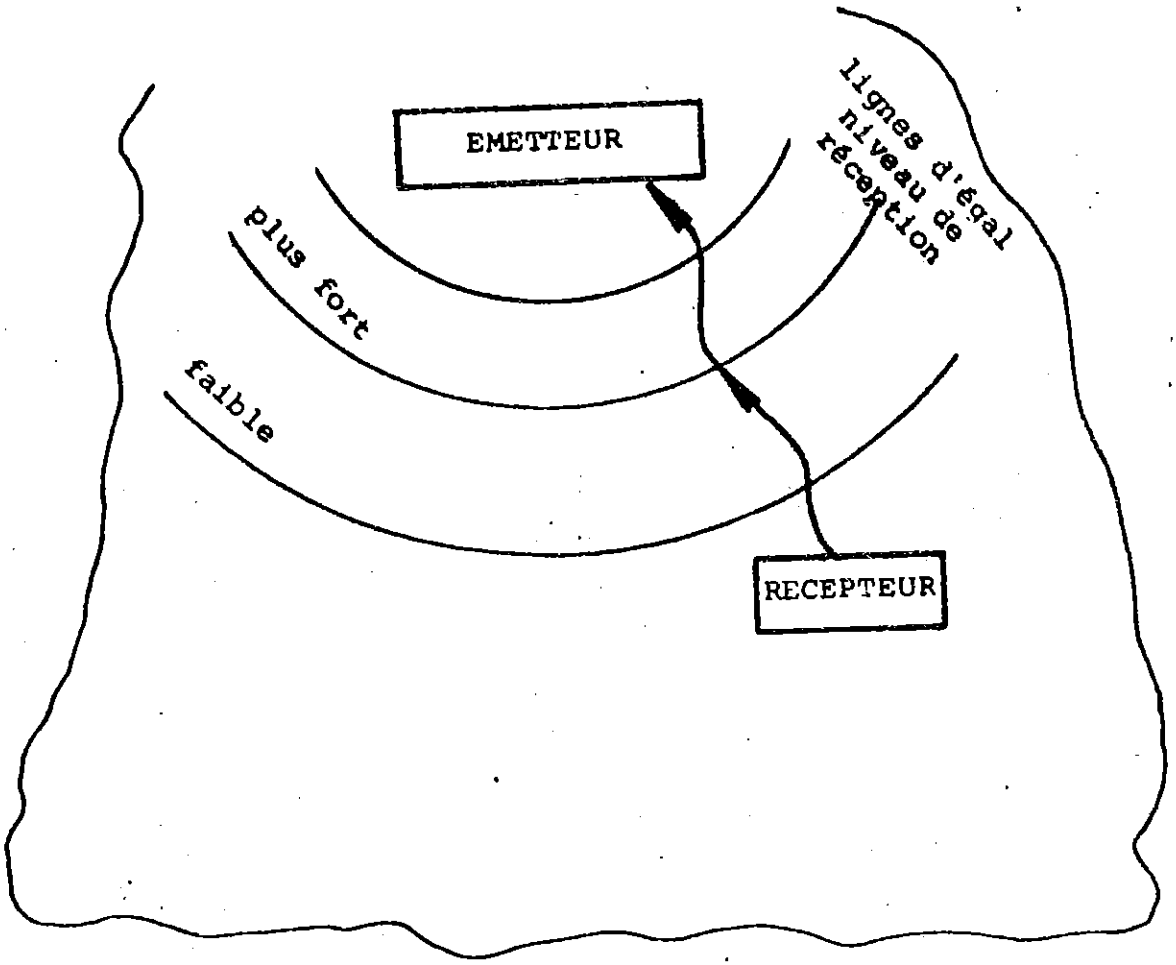


- soit viser, éventuellement depuis deux points extérieurs à la coulée, les directions vers lesquelles on doit pointer une antenne directrice pour recevoir le maximum de signal et, l'émetteur se trouve au point de croisement des lignes de visée (c'est un relevé goniométrique). (Figure 2)

FIGURE 2

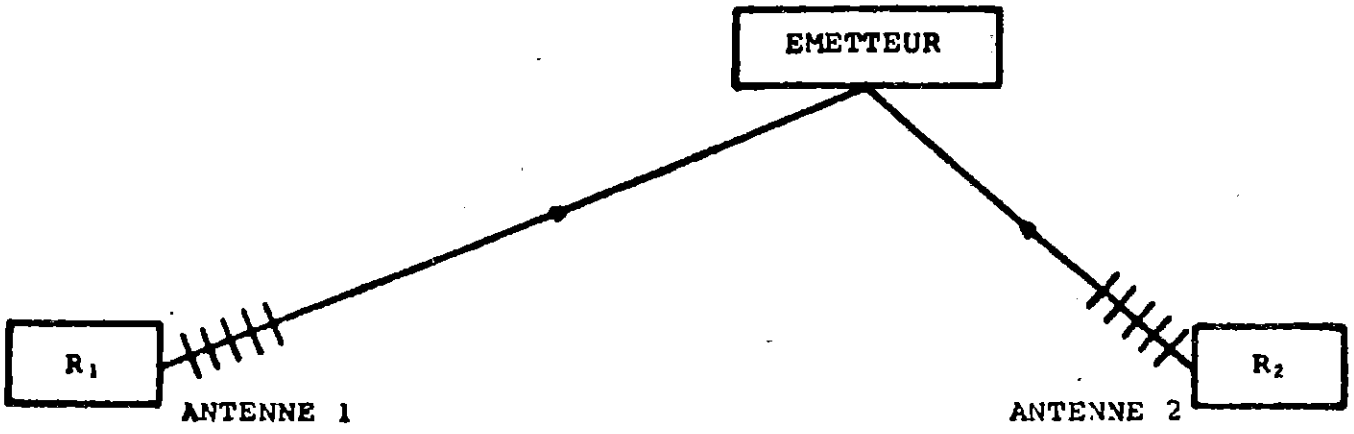

Quelle que soit la méthode de recherche des victimes envisagée, cette méthode est soumise aux impératifs suivants :

- la grandeur physique, ou le signal émis, doit être mesurable à distance, à travers une épaisseur de neige de plusieurs mètres ;
- la localisation de la victime doit se faire, au pire, à un mètre près ;
- la procédure de recherche doit être rapide.

Les statistiques, sur ce dernier point, sont particulièrement éloquentes :

- pendant l'hiver 1975-1976, en France, sur 28 personnes retrouvées vivantes, la durée de l'ensevelissement avait été inférieure à 30 minutes pour 25 d'entre elles. (Au total 68 personnes avaient été ensevelies).
- pendant l'hiver 1976-1977, sur 15 personnes retrouvées vivantes, 6 d'entre elles étaient restées moins de 30 minutes sous la neige et 4 autres entre 30 minutes et 1 heure. C'est donc véritablement la rapidité des secours qui détermine les chances de survie de la victime hormis les cas de mort instantanée.

Comment les compagnons de l'enseveli ou les membres de l'équipe de secours pourront-ils se diriger le plus rapidement possible vers l'endroit où il dégageront la victime ?

Les procédés de nature radio-électrique paraissent répondre particulièrement bien au problème ainsi soulevé. Nous examinerons donc rapidement le principe de ces dispositifs avant de parler de leur mise en oeuvre et de la place qu'ils occupent dans l'éventail des moyens de recherche des victimes d'avalanches.

## 3. PRINCIPES DES APPAREILS EMETTEURS-RECEPTEURS

Le système émetteur-récepteur consiste en un émetteur d'ondes électromagnétiques (ondes radio-électriques ordinaires) porté par la victime.

Grâce à un récepteur convenable, le sauveteur peut localiser le lieu où s'effectue l'émission. Deux moyens existent pour localiser cette émission.

- soit chercher à se déplacer sur l'avalanche de manière à obtenir le maximum de réception (figure 1)

Emetteur-Récepteur



Suite au prochain Numéro

Si le principe est donc extrêmement simple, des choix s'imposent aux constructeurs dès qu'il s'agit de passer aux réalisations. Nous examinerons brièvement quelques-uns des compromis qu'il convient de réaliser.

1. Le dispositif porté par le skieur ou le randonneur doit-il être à la fois émetteur et récepteur ?

- Si oui : les camarades de l'enseveli entreprendront les recherches immédiatement après l'accident, mais
  - . l'appareil est plus lourd, plus cher, et dispose de peu d'autonomie de marche.
  - . les camarades choqués ou traumatisés sont-ils en mesure d'effectuer une recherche efficace ?

- Si non : ce sont les sauveteurs appartenant à une équipe de secours qui, après avoir été alertés et s'être rendus sur place assurent une recherche méthodique et efficace, grâce à un récepteur perfectionné et performant même s'il est lourd et encombrant ; cependant de précieuses minutes se seront écoulées depuis l'accident.

2. Vaut-il mieux un appareil léger, bon marché mais de faible portée plutôt qu'un appareil lourd, encombrant, onéreux, mais ayant une grande portée ?

3. Le signal informant le sauveteur de la présence de la victime doit-il être acoustique (ce qui nécessite parfois un écouteur) ou optique (lumineux ou aiguille sur un cadran ) ?

4. Quelle doit être la fréquence de fonctionnement retenue (ondes longues, moyennes, courtes etc....) ?

Les ondes de basse fréquence se propagent bien dans la neige mais conviennent peu pour la goniométrie. Les ondes de très haute fréquence conviennent pour la goniométrie mais sont atténuées par l'eau contenue dans la neige. Peut-on utiliser les récepteurs portatifs du commerce avec certains types d'émetteurs portatifs ?

On le voit les questions à résoudre sont multiples et il existe de par le monde au moins 25 types d'appareils émetteurs-récepteurs destinés à la recherche des victimes d'avalanches.

# FAITES SAUTER LES CRÊPES

C'est la Chandeleur et c'est la tradition.
Servez-les sucrées, ce sont des desserts toujours appréciés, ou salées, elles seront la base de repas légers.
(Voyez nos idées de menus autour des crêpes).

## Crêpes sucrées

### La pâte classique

(pour une vingtaine de crêpes)

**250 g de farine, 3 œufs, 1/2 l de lait, 2 c à soupe d'huile ou de beurre fondu, 60 g de sucre, 1/2 c à café de sel.**

Versez la farine en fontaine, cassez les œufs au milieu et incorporez-les à la farine en remuant à la cuillère en bois. Versez le lait et l'huile peu à peu et délayez progressivement pour avoir une pâte lisse et fluide. Ajoutez le sucre et le sel. Laissez reposer 1 h avant de l'utiliser.

### Les variantes

CRÊPES PLUS FINES : remplacez la moitié de lait par la même quantité d'eau.
CRÊPES PLUS LÉGÈRES : remplacez 1 verre de lait par un verre de bière.
CRÊPES PLUS MOELLEUSES : au moment de faire les crêpes, incorporez à la pâte 1 blanc d'œuf battu en neige.
CRÊPES PARFUMÉES : ajoutez à la pâte selon votre goût 1 sachet de sucre vanillé, quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger, un petit verre de rhum, de kirsch ou de liqueur d'orange, un zeste de citron ou d'orange râpé.

### La cuisson

Utilisez de préférence une poêle à revêtement anti-adhésif. L'idéal est de disposer de deux poêles identiques pour ne pas perdre de temps.
Pour graisser la poêle, employez un nouet de chiffon imprégné d'huile, de beurre fondu ou de saindoux. Vous en frotterez simplement la poêle entre chaque crêpe (cela évite d'employer trop de matière grasse). La cuisson doit être menée à feu vif si vous voulez des crêpes moelleuses, à feu doux si vous préférez les crêpes croustillantes. Versez une petite louche de pâte dans la poêle et inclinez celle-ci dans tous les sens pour répartir uniformément la pâte. Quand les bords se soulèvent légèrement, retournez la crêpe à l'aide d'une spatule ou, si vous êtes habile, en la faisant sauter. Faites cuire alors le deuxième côté.

### Les garnitures

• A L'ANANAS : sur chaque crêpe, déposez une rondelle d'ananas au sirop et 2 c à café de confiture d'abricots, décorez à volonté de fruits confits hachés (photo de la couverture).

• A LA CRÈME DE MARRONS : sur chaque crêpe, étalez une cuiller à soupe de crème de marrons sucrée et vanillée, et une petite cuillerée de crème fraîche. Décorez de cerises confites et de granulés en chocolat.

• AU FROMAGE BLANC ET AUX RAISINS : sur chaque crêpe, étalez une grosse cuiller à soupe de fromage blanc légèrement sucré et une petite poignée de raisins secs macérés dans du rhum.

• A LA CRÈME ET AUX POIRES : sur chaque crêpe, étalez une mince couche de crème pâtissière additionnée de morceaux de poires pochées au sirop.

### La présentation

Si vous voulez servir toutes les crêpes en même temps, il vous faudra les tenir au chaud soit empilées entre deux assiettes placées au-dessus d'une casserole d'eau chaude, soit enveloppées dans du papier d'aluminium et placées à four doux.
Après avoir été garnies, les crêpes peuvent être roulées ou repliées en pannequets, saupoudrées de sucre et passées 5 mn à four chaud.
Elles peuvent aussi être flambées au rhum, au calvados ou à la liqueur d'orange, selon la garniture. Pour cela, il faut faire tiédir l'alcool au préalable.

MOTS CROISÉS

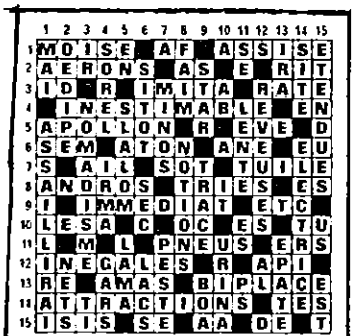

## Tarte au citron

(4-6 personnes)

**PÂTE : 1 œuf, 60 g de sucre, 250 g de farine, 125 g de beurre. CRÈME N° 1 : 1 œuf, 60 g de sucre en poudre, 60 g de poudre d'amandes, le jus de 1 citron. CRÈME N° 2 : 3 œufs, 200 g de sucre en poudre, 3 citrons, 2 c à soupe de crème fraîche.**

Travaillez l'œuf et le sucre en mélange mousseux. Ajoutez d'un seul coup toute la farine et incorporez-la en formant un sable grossier. Joignez ensuite le beurre en parcelles. Roulez la pâte en boule et laissez reposer 1 h au moins au frais. Etalez-la ensuite au rouleau et foncez-en un moule à tarte de 23 cm de diamètre environ. D'autre part, préparez la première crème : travaillez l'œuf entier avec le sucre, la poudre d'amandes et le jus de citron. Garnissez-en le fond de pâte préparé et faites cuire au four pendant 30 mn environ. Pendant ce temps, préparez la deuxième crème : battez les 3 œufs entiers avec le sucre et le jus des trois citrons. Ajoutez 1 c à soupe de zeste râpé et faites cuire cette crème sur feu très doux en fouettant énergiquement, elle doit devenir mousseuse. Evitez une trop forte chaleur qui ferait coaguler les œufs. Laissez un peu refroidir, puis joignez la crème fraîche. Versez cette crème sur la tarte. Servez frais.

## Mousse au citron

(4 personnes)

**3 œufs, 100 g de sucre, 1 citron, 3 petits-suisses.**

Travaillez en mélange mousseux les jaunes d'œufs et le sucre. Ajoutez le jus et le zeste du citron, puis les petits-suisses. Incorporez délicatement les blancs battus en neige en soulevant la crème de bas en haut, goûtez la mousse et ajoutez, si besoin est, un peu de jus de citron ou de sucre. Répartissez dans des coupes individuelles.

## NOTRE MARRAINE, LA SEVERAISSE

Majestueuse Séveraisse
Parfois sauvage et rebelle
Elle a, dans le massif des Ecrins
Creusé un joli vallon alpin.

Fille de nos montagnes
Beauté de nos campagnes
Du royaume des corneilles
Site aux mille merveilles
Elle jaillit de ces cimes
Altière et sublime.

Ces sommets entourent La Chapelle
Villar-Loubière sa soeur jumelle
C'est l'emblème, la vie
De ce grandiose pays.

Frivolement elle batifole
Calinement elle caracole
A la rencontre des trois saints
Maurice, Jacques, Firmin.

Modeste village au grand renom
Il est l'âme, le coeur de ce canton
Avec deux magnifiques lieux dits
Les lumières, le Paradis.
Il éclaire Chauffayer, Lallée,
Illumine toute la vallée.

Naïve, sans méfiance
Vers le Motty elle s'élance
Là, son amant l'attend
Le Drac, le conquérant
Sous les regards des Asprillons et Glaizillons
Au bec de L'Aiguillon, ils fêtent leur union.

L'euphorie fut brève
Au fond de ce grand lit
Prise de nostalgie
A son pays elle rêve.

Remonter là-haut, revoir
la cabane du Sapet
Le voile de la Mariée
Sera hélas sans espoir
Déjà les cloches de Beaufin
Carillonnent sa triste fin.

Mais avant de disparaître
Dans le goulet du Sautet
Elle veut en "Corps" apparaître
Pour venir nous souhaiter
Une fin très lointaine.

Adieu, merci MARRAINE.

Armand Durand
Dédié au club du 3° âge "La Séveraisse".

## LA SAINTE AGATHE

Le mercredi 5 février, pour fêter leur patronne, les demoiselles et dames de Corps et des environs, sont invitées à participer à la messe qui aura lieu à 9h., avec la bénédiction et vente de brioches, et le soir à 20h. au repas au Restaurant du Tilleul.

Se faire inscrire avant le mardi 4 février au club du 3° âge, auprès de Mme COMTE, Mme RIVIERE ou au Restaurant du Tilleul.

---

## CLUB DU 3° âge - SEJOUR EN VENDEE

Le club du 3° âge organise un séjour de 2 semaines en Loire Maritime du I3 au 27 septembre prochain, en centre de Vacances.

La pension avec vin compris, plus le voyage, plus les excursions = 2500frs environ. Les personnes intéressées sont priées de se renseigner et de se faire inscrire auprès de Melle Marie BERNARD - tél. 76.30.0I.06. avant le 3I janvier, avec un versement de 400frs d'arrhes.

---

## BANQUET des SAPEURS POMPIERS

Tous les pompiers, actifs ou retraités, sont invités à participer au banquet annuel de Ste Barbe qui aura lieu le dimanche 2 février, à Midi, à l'Hôtel des Voyageurs.

---

## CORPS - BOUSTIGUES

Suite à de nombreuses demandes, nous vous informons que les téleskis de Boustigues ne seront pas ouverts au public l'hiver 86.

De même, le centre ESF sera fermé, Mr DUMAS Jean n'assurant l'enseignement du ski et le fonctionnement des rémontées seulement pour la clientèle privée de l'hôtel et les résidants.

---

Et comme chaque jour je t'aime davantage
- Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain -

Qu'importeront alors les rides du visage
Si les mêmes rosiers parfument le chemin.
Songe à tous les printemps qui, dans nos coeurs s'entassent

Mes souvenirs à moi, seront aussi les tiens
Ces communs souvenirs toujours plus nous enlacent
Et sans cesse entre nous tissent d'autres liens;
C'est vrai, nous serons vieux, très vieux, faiblis par
Mais plus fort chaque jour je serrerai ta main, l'âge
Car vois-tu chaque jour, je t'aime davantage
Aujourd'hui PLUS QU'HIER et bien moins que DEMAIN.

Rosemonde GERARD

---

## CARNET DU JOUR

### CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

Benjamin, fils de Mr et Mme Georges ANDRIEUX, petit fils de Mr Joseph ANDRIEUX de St Julien

Nicolas, fils de Mr et Mme Christian GONTARD, petit fils de Mr et Mme René GONTARD et arrière Petit Fils de Mme M. ROCHAS

Nous adressons nos meilleurs voeux aux bébés et sincères félicitations aux parents.

---

### CARNET DE DEUIL

C'est avec peine que nous avons appris le décès de :

Mme Marthe HOSTACHY, ancien maire de Corps, mère de Mr Robert HOSTACHY

Mr Jean-Pierre DEVOLUY, époux de Dominique DEVOLUY, papa de Delphine, Fils de Mme Germaine DEVOLUY, frère et beau-frère de Marie-Aimée et André SAMBIN,

Mme Emma VALLA, mère et belle-mère de Mr et Mme Jean VALLA, soeur et belle-soeur de Mr et Mme Marius BASSO, et Mme Simone Charles,

Mr Louis ANDRIEUX, de la Salette Fallavaux, époux de Mme Louis ANDRIEUX,

Mr Gabriel SIAUD, de la Maison de Retraite.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

---

## JEAN PIERRE EST PARTI

Le lundi 20 janvier en début d'après-midi, la terrible nouvelle faisait le tour du pays, Jean-Pierre Dévoluy, âgé de 37 ans venait de mourir. Depuis une semaine, il était hospitalisé, mais personne ne pensait à une issue fatale. Et tout à coup, on réalisait qu'en tant que membre de nombreuses sociétés, dévoué, volontaire, toujours disposé à rendre service, son absence serait cruellement ressentie. C'était un enfant du pays, corpatus de vieille souche et comme le rappelait le Père Delaplagne, c'était un ami, on pouvait compter sur lui. Nous imaginons la peine de Dominique, son épouse, de Delphine sa fille, de sa maman et de toute sa famille, nous y prenons part et leur présentons nos sincères condoléances.

---

## OFFICE DU TOURISME - LA FOULEE VERTE

Vous êtes tous invités à assister à une réunion qui se tiendra le samedi 8 février I986, à I8h. salle Polyvalante de la Mairie.

Votre présence est indispensable.

Ordre du Jour :

- Maintien ou annulation de la Foulée Verte I986,
- Questions diverses.

---

# LES MOTS CROISÉS

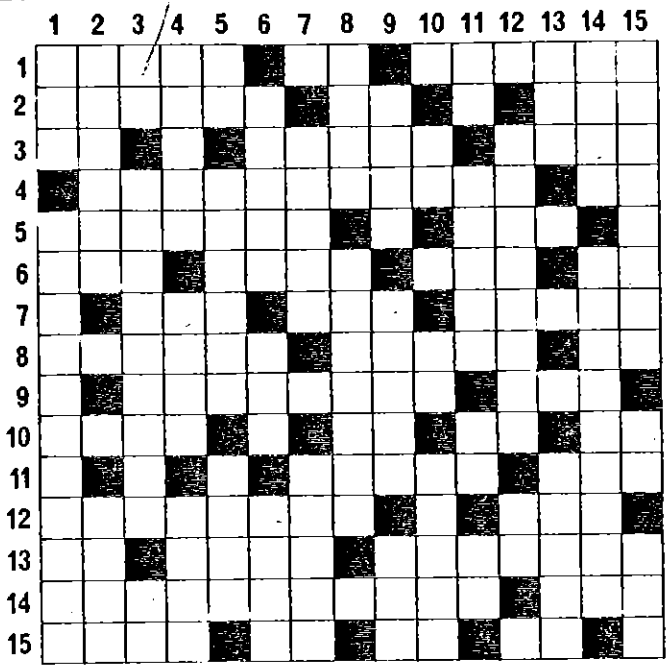

## *Horizontalement*

1. Il voguait sur le Nil dès son plus jeune âge. Début d'affaire. Bonne base.
2. Ventilons. Belle carte. Rigole.
3. Pensée phonétique. Singea. Manqué.
4. Sans prix. Dans.
5. Beau comme un dieu. Dame de la côte.
6. Fils de Noé. Brillant égyptien. Bête bête. Roulé.
7. Parfume ou empeste. Niais. Malchance.
8. Ile grecque. Choisis. Suit le docteur.
9. Direct. Coupe la tartine.
10. Blessa. Vieil accord provençal. Vis. Familier.
11. Ils sont vraiment gonflés! Lentille.
12. Sans rival. Pomme.
13. Note. Tas. Plus spacieux qu'un monoplace.
14. Elles ne manquent pas d'attraits. Possessif.
15. Sœur d'Osiris. Personnel. Fleuve de France. Cube.

## *Verticalement*

1. Joli mois. Tomberai dessus.
2. Vieux complexé. Propres.
3. Symbole chimique. Bougeotte. Symbole chimique.
4. La Dame de Beauté. La Douce au théâtre. Type.
5. Préposition. Parcours du poivrot. Il vous cracherait dessus!
6. Sans tarder. Maigre. Piège.
7. N'a pas pris le taureau par les cornes. Quel choléra cette femme!
8. Appétit. Idées.
9. Etoile. Piste. Serpent à plumes.
10. Pourrait faire mieux! Congé phonétique. Arrosa.
11. Personnel. Œuf pondu dans les épis. Existes. Allonge un billet.
12. Distraites. Symbole chimique.
13. Réussira. Soufflé.
14. Belle situation. Elle a le choix.
15. Grands espaces. Vieilles habitudes. Direction.

Solution en page "Cuisine"

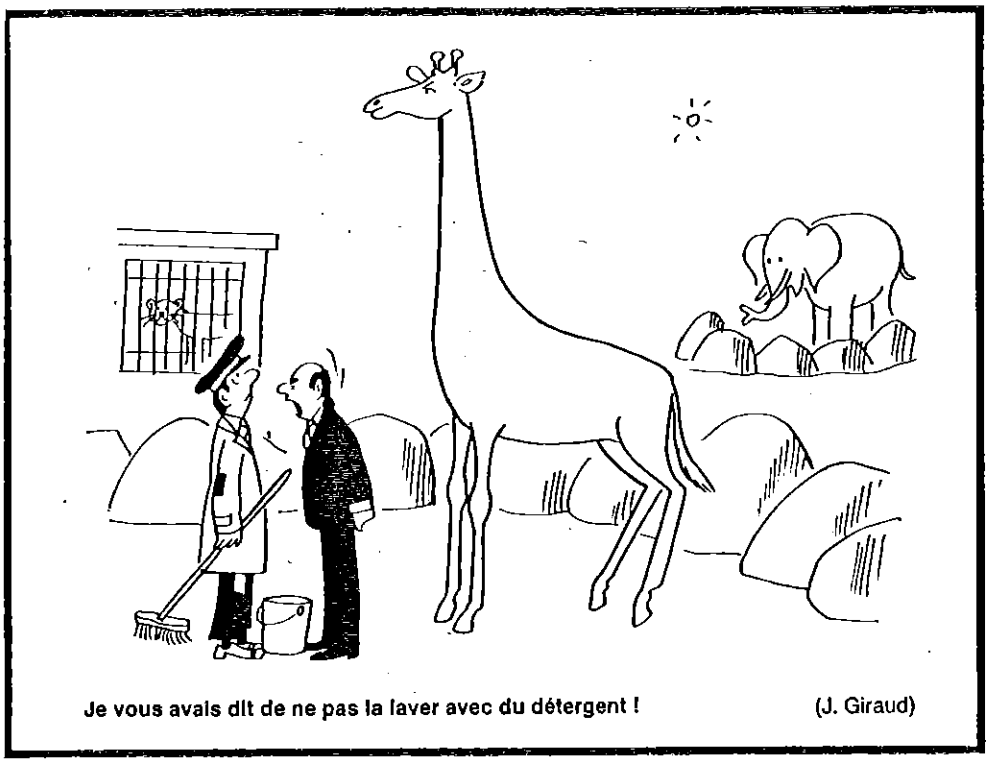

Je vous avais dit de ne pas la laver avec du détergent ! (J. Giraud)

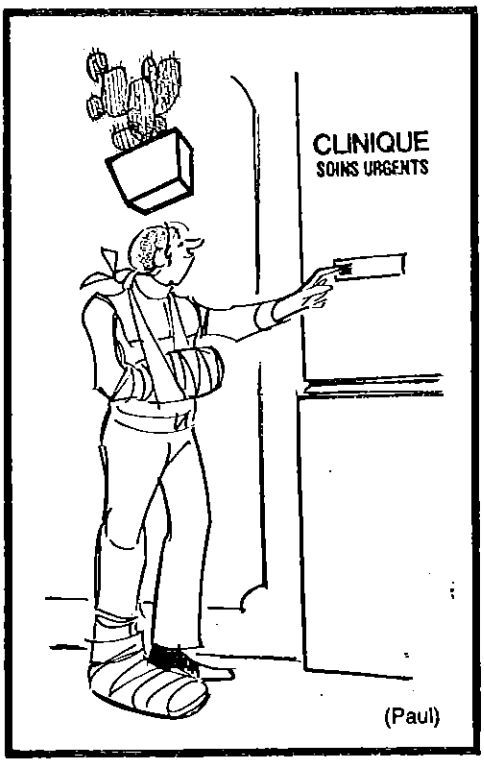


(Paul)